V2026-105-PS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
COMMUNE DE « SAINT JULIEN DES LANDES »
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

ARRETE DE VOIRIE PORTANT PERMISSION DE STATIONNEMENT

LE MAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1
Vu le code de la route ;
Vu le code de la voirie routière ;
Vu la demande présentée le 22 octobre 2026 par l'entreprise LAURENT Elie représentée par M. Thibault ORIZET demeurant 1 rue du Champ Sonnet ZA la Martinière 85310 Rives-de-l'Yon, pour des travaux de réaménagement d'un bâtiment 1 rue du Pressoir à Saint-Julien-des-Landes.
Vu le plan annexé à la demande et à cet arrêté
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant cette opération de travaux de réhabilitation,

ARRETE :

Article 1er : Du lundi 26 octobre 2026 au jeudi 24 décembre 2026, l'entreprise LAURENT Elie est autorisée à occuper le domaine public en posant des clôtures de chantier sur le trottoir rue Jean Yole le long du bâtiment sis 1 rue du Pressoir,

Article 2 : du lundi 26 octobre 2026 au jeudi 24 décembre 2026 il sera interdit aux piétons de circuler sur le trottoir rue Jean Yole à hauteur du bâtiment sis 1 rue du Pressoir,

Article 3 : Le bénéficiaire devra signaler son intervention conformément aux dispositions prévues par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 - 8ème partie « signalisation temporaire »). Il est responsable des accidents pouvant intervenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 4: L'entreprise LAURENT Elie occupera temporairement le domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 6 : M. le commandant de gendarmerie, M. le directeur des services techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite aux intéressés.

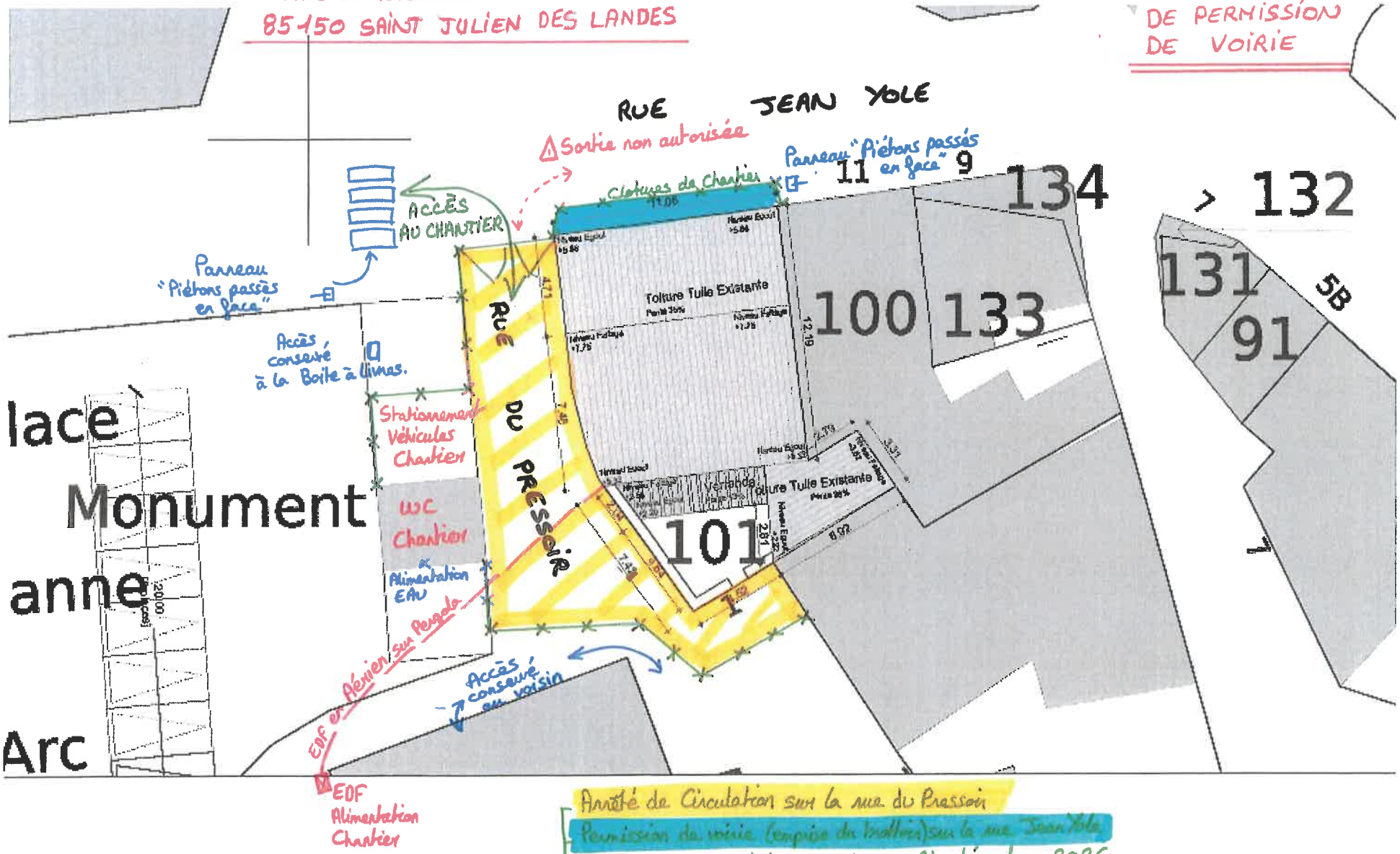
Le 27 octobre 2026

Le Maire
Nadia REMAUD

MAIRIE DE ST-JULIEN-DES-LANDES

Réhabilitation du Bâtiment
en 2 commerces et 2 logements
1 rue du Pressoir
85150 SAINT JULIEN DES LANDES

DEMANDE
DE PERMISSION
DE VOIRIE



Arrêté de Circulation sur la rue du Pressoir
Permission de voirie (emprise du trottoir) sur la rue Jean Yole
→ du 26 octobre 2026 au 24 décembre 2026.